

8 avril – Mobilisation contre le pillage du service public de l'énergie et contre le projet Hercule



La mobilisation des salariés et des élus permet, depuis des mois, de bloquer le projet Hercule. Annoncé pour fin 2019, puis pour l'automne, puis pour fin 2020 avec un passage à l'Assemblée dans la loi Convention Climat, il est sans cesse reporté, au prétexte de négociations difficiles avec Bruxelles.

Il est maintenant attendu « *dans les prochaines semaines* », d'après le gouvernement, qui été poussé à s'engager à ne pas céder sur ses « *lignes rouges* », dont le non-démantèlement d'EDF et le refus de mettre en concurrence les concessions hydroélectriques. Quel changement, alors que pendant des mois, nous l'avons entendu répéter que la Commission Européenne exigeait cette mise en concurrence. Comme quoi une forte mobilisation peut rendre possibles des solutions présentées comme illusoires !

Le danger n'est pas écarté, loin s'en faut, et le risque reste grand d'assister à un passage en force, avant la fin du mandat présidentiel.

Mais nous pouvons nous appuyer sur différents éléments : le succès des précédentes mobilisations, la démonstration étayée de l'absurdité et de l'échec de la mise en concurrence du secteur électrique que nous avons faite et présentée aux élus, et le ras-le-bol des citoyens face au pillage de nos services publics par quelques grands groupes privés et par les coupes budgétaires récurrentes.

La crise sanitaire nous rappelle chaque jour le scandale de cette politique de dilapidation des biens et services publics. Alors que le Covid a déjà fait plus de 94000 victimes en France, « **nous sommes le seul pays au monde à avoir continué à fermer des lits en pleine pandémie** », indiquait Thierry Amouroux, porte-parole du Syndicat national des professionnels infirmiers dans [Alternatives Economiques](#). Le journal rappelle l'insuffisance des mesures salariales prises dans le cadre du Ségur de la Santé, loin de remettre à niveau le salaire des infirmiers français, inférieur de 10% à la moyenne européenne. Le nombre de postes vacances explose. **Les personnels craquent littéralement et les réponses sont sans commune mesure avec les enjeux.**

Sur le volet du médicament, rien n'a été fait pour mettre un terme à la mainmise du privé sur un secteur si essentiel. Pourtant, depuis des années, les acteurs du secteur dénoncent la politique irresponsable des groupes privés pharmaceutiques. Ainsi, **en pleine pandémie, Sanofi a annoncé la fermeture de son centre de R&D à Strasbourg. Il ne restera plus que 3 centres en France, contre 11 en 2007. Dans le même temps, le nombre de chercheurs aura été divisé par deux, passant de 6000 à 3000.** A cela s'ajoute le recours à la sous-traitance et la délocalisation de la production dans les pays à faible coût de main d'œuvre. Conséquence inévitable : les ruptures de stock se sont multipliées ces derniers temps, déjà bien avant le Covid.

Aujourd'hui encore, la France, avec l'Europe, se sont opposés à la licence libre (donc à la levée des brevets) sur les vaccins, pourtant nécessaires pour stopper cette pandémie.

Le secteur de l'électricité bénéficie encore d'un socle public, mais il est déjà bien attaqué.

Voulons-nous laisser l'avenir de ce secteur, stratégique pour la transition énergétique et essentiel à la vie quotidienne, à de grands groupes comme Total, Engie, ou même EDF qui se partageront un marché mondial lucratif, à l'image des Gafam ou des groupes pharmaceutiques ?

Pour nous, la réponse est claire : il faut tirer le bilan de 20 ans de libéralisation et reconstruire un service public sous contrôle citoyen. Cela passe par un rejet du projet Hercule.

Le 8 avril, nous fêtons les 75 ans d'EDF, fondé par le conseil national de la résistance.

Ce jour doit être l'occasion d'une très forte mobilisation, appelée par l'ensemble des organisations syndicales, dans tout le Groupe EDF.

Le 8 avril, soyons en grève et prêts à nous mobiliser tous !

Rappelons à E. Macron ses déclarations, la main sur le cœur, lors du premier confinement : *« ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il existe des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché »*.
L'énergie en fait partie !

Rendez-vous sur nos sites et aux rassemblement organisés en région !

Pour vous, pour nous, pour nos enfants, ne les laissons pas piller notre service public !

Pour aller plus loin : vidéos et argumentaires sur notre site [sudenergie.org](https://www.sudenergie.org) et notre [chaîne youtube](#)